



Pour notre Groupe Arkéa l'autonomie, c'est l'indépendance

Cela fait des années que notre Groupe subit diverses offensives orchestrées au sein de la grande « famille » du Crédit Mutuel. Un summum a été atteint avec les modifications statutaires de 2015 et, plus récemment, avec les événements du CMMC.

Ces faits sont révélateurs des pratiques de notre principal concurrent, le CM11-CIC, qui a la mainmise sur la CNCM, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

L'autonomie, dans la CNCM, est une chimère

Beaucoup parlent d'autonomie au Crédit Mutuel comme s'il suffisait de l'évoquer pour qu'elle existe réellement. Mais, dans les faits, hormis notre Groupe Arkéa, toutes **les fédérations** (même celles qui ne sont pas encore incluses dans le « 11 » du CM11-CIC) **ne sont pas autonomes** car elles dépendent toutes du Système Informatique d'Euro-Information (Strasbourg). **Et tout le monde sait que l'informatique est un puissant vecteur d'intégration.**

Quelle autonomie resterait-il pour les fédérations, ou groupes de fédérations, dans un Crédit Mutuel centralisé piloté par le CM11-CIC ? Le choix du nombre de flyers à distribuer aux clients lors des campagnes commerciales ?

L'indépendance est donc l'alternative

Pour garantir et pérenniser son modèle de développement et nos emplois, Arkéa doit désormais être complètement indépendante de la CNCM, qui n'est plus qu'un prête-nom nourrissant les noirs desseins centralisateurs du CM11-CIC.

- **Les résultats affichés par notre Groupe plaident en faveur de sa solidité.**

Économiquement, le projet ne présente pas de risque. Rappelons juste que tous les indicateurs sont au vert, que nous sommes dans le top 40 des plus grosses banques européennes et que nous devrions être, de ce simple constat, directement supervisés par la BCE, la Banque Centrale Européenne.

- **La marque** est un sujet qui semble faire débat.

D'aucuns considèrent que sa perte constituerait une ligne jaune à ne pas franchir. Inutile de dramatiser ! Dans **le projet d'indépendance d'Arkéa**, même en perte d'usage de la marque, **il est prévu de rester dans la famille mutualiste**. Ainsi la gouvernance des fédérations, qui font la base de notre Groupe, sera inchangée.

Par ailleurs un changement de marque, accompagnée d'une bonne communication, dans la vie d'une entreprise, est-ce si grave ? SGE est devenue Vinci, récemment GDF Engie,... Cela ne les entrave pas dans leur développement, au contraire, cela peut même **donner un nouvel élan**.

Résumons : de l' « autonomie » de façade, génératrice d'économies d'échelle et donc de perte d'emplois, nous ne voulons pas. Nous prétendons que le choix de l'indépendance est l'alternative pour que notre Groupe conserve toutes ses compétences qu'elles soient dans les services centraux, dans les réseaux, dans les filiales. **Et conserver ses compétences signifie maintenir ses emplois voire les développer.**

Sanctionnés pour avoir défendu les emplois

L'été dernier, au Siège, trois tracts ont dénoncé les « événements » du CMMC et condamné sans ambiguïté le projet confédéral de centralisation. Les auteurs des tracts, alors délégués syndicaux, ont été démis de leur mandat par la CFDT nationale. Cette même CFDT, dont M. Théry, actuel président du CM11-CIC et de la CNCM, a été le secrétaire confédéral chargé des questions économiques...

Depuis, comme de nombreux adhérents voire élus du personnel, ils ont quitté ce syndicat.

L'avenir avec le syndicat ASISA

Constatant le positionnement similaire, pro-confédéral, des autres syndicats sur ce sujet fondamental, mais tenant à poursuivre notre engagement en faveur de la défense de l'avenir de notre Groupe, nous avons créé notre propre organisation syndicale, en novembre dernier :

ASISA

L'Association Syndicale Indépendante des Salariés d'Arkéa.

Comme son nom l'indique, le syndicat ASISA ne dépend pas d'une centrale nationale (qui pourrait être tentée de nous dicter notre conduite...). Et le fait d'être en accord avec ce projet indépendantiste, libérateur du joug de la CNCM, ne fait pas de nous des béni-oui-oui de la direction. Nous sommes et resterons attachés à défendre les salariés sur tous les thèmes de notre quotidien : charge et horaires de travail, rémunération...

Nous cherchons maintenant à multiplier nos relais dans toutes les caisses locales en Bretagne, dans le Sud-Ouest et dans le Massif Central, ainsi que dans toutes les filiales.

Nous portons cette volonté farouche de défendre notre boîte, notre outil de travail, nos emplois !

Ecrivez-nous à l'@dresse contact@asisa.fr. Rejoignez-nous !

Bulletin de demande d'adhésion à envoyer scanné à contact@asisa.fr

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____ @ _____

Société : _____ Service : _____

Salaire annuel net : _____ € La cotisation annuelle correspond à 0,20% du salaire net *

J'autorise le syndicat ASISA à communiquer mon identité aux autres adhérents : OUI – NON

Nous respectons le choix de chacun de vouloir rester anonyme. Cependant, nous donnons aux adhérents qui le souhaitent la possibilité de communiquer et échanger entre eux !

* elle permet au syndicat ASISA de fonctionner (frais d'édition des tracts, d'informatique, etc.)